

# QUELLES THÉMATIQUES PRIORITAIRES POUR L'AVENIR DE LA RÉGION CENTRE ?

## 1. L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La nécessité de réduire la dépendance vis-à-vis des sources d'énergie fossile et de lutter contre les gaz à effet de serre par l'amélioration de l'efficacité énergétique et par l'utilisation d'énergies renouvelables constitue une priorité. Il s'agit de faire de la région Centre une référence européenne dans ce domaine. Celle-ci dispose déjà d'atouts très importants notamment grâce à la présence sur le territoire du pôle S2E2, ou encore des nombreux organismes de recherche travaillant dans des domaines liés à l'énergie (BRGM, CEA, CNRS...).



### NEOLUX

Créée en 2007, près de Blois, par Ludovic Labidurie et spécialisée dans les systèmes d'éclairage à LED, NEOLUX a connu un développement rapide. Cette croissance soutenue dans les secteurs du commerce, de l'aménagement intérieur et des collectivités a notamment été possible par deux levées de fonds auprès de Starquest Ventures qui ont apporté 1,3 million d'euros utilisé pour créer un laboratoire d'optronique, un centre de formation, un show room à Paris et une agence à Lyon. « C'est vrai, reconnaît Ludovic Labidurie, la LED est un marché porteur pour l'éclairage où elle peut apporter des gains considérables avec des retours sur investissements en trois ans. » Cette diode électroluminescente consomme, en effet, entre 5 et 7 fois moins d'énergie qu'un éclairage classique et avec une durée de vie d'au moins 40 000 heures. Et NEOLUX entend bien aller encore plus loin! La PME vient ainsi de s'associer avec le CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique) dans un partenariat destiné à créer "la LED intelligente de troisième génération" où la lumière pourra automatiquement se régler en fonction de la luminosité extérieure ou des personnes présentes dans une salle.

Pour ce projet, la PME engage 2 millions d'euros en partie couverts par une avance remboursable de 900 000 euros d'OSEO.

Labellisée "jeune entreprise innovante", NEOLUX s'est insérée dans un réseau de partenariats avec le pôle S2E2, les clusters Lumière et Shop Expert Valley et a aussi bénéficié de l'accompagnement de Tremplinno et, via l'ARITT, de l'Europe avec le "Réseau Enterprise Europe Network". « Le partenariat avec le CEA est une véritable reconnaissance pour une petite entreprise comme la nôtre. Elle va mobiliser notre bureau d'études et déboucher sur de nouveaux produits sans doute dès 2012. Nous sommes encore à l'aube de la révolution de l'éclairage à la LED » se réjouit le créateur.

NEOLUX entend accompagner cette révolution en acquérant rapidement une dimension européenne et en misant aussi sur la croissance externe dès cette année.

**“Jeune entreprise innovante, le partenariat est une véritable reconnaissance pour une petite entreprise”**

> Carte d'identité	NEOLUX
> Siège	La Chapelle Vendômoise (41)
> Secteur d'activité	Conception et réalisation d'éclairage par LED
> Effectif	30 salariés
> Chiffre d'affaires	3 millions d'euros